



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 19 mars 2024
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 27 février 2024
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Désignation d'une personne responsable d'assurer le suivi des recommandations des audits du Bureau du vérificateur général;
 - 6.2 Signature d'un avenant à la convention de subvention pour la relance économique du Centre-ville;
 - 6.3 Signature de l'addenda n° 3 de l'entente 2022-2024 avec « Rues Principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc.»;
 - 6.4 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et politiques;
 - 6.5 Signature d'une demande de permis d'occupation pour un panneau d'affichage municipal existant (secteur Saint-Jean);
 - 6.6 Signature d'une entente de contribution pour la plantation d'arbres sur le territoire avec le gouvernement fédéral;
 - 6.7 Adhésion à l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie-Montérégie;

- 6.8 Ordonnance pour la tenue d'une vente pour non-paiement des taxes municipales;
- 6.9 Création du Comité d'audit de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- 6.10 Avis sur le projet de planification des besoins d'espace 2025-2035 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires

8. Ressources humaines

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec les Amis de l'église patrimoniale de L'Acadie;

10. Approvisionnements

- 10.1 Octroi des contrats suivants :

10.1.1 SA-5-APP-23-P Appel d'offres - SA-5-APP-23-P - Fourniture et livraison de pièces de signalisation;

10.1.2 SA-7-APP-23-P Appel d'offres - SA-7-APP-23-P - Fourniture et livraison de pièces en fonte pour regards et puisards;

- 10.2 Adhésion au regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) - 2023-8106-50 - Achats de véhicules légers;

- 10.3 Cession de contrat pour des travaux de nettoyage de conduites d'égouts par curage (2023-2025) - SA-44-TP-22-P;

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Mise en place d'arrêts toutes directions à l'intersection de la rue Douglas et de l'accès des commerces situés aux 1280 et 1265, rue Douglas ;

- 11.2 Modification de la limitation de stationnement sur rue face à l'école du Pélican - Avenue Beauregard;

12. Services techniques

- 12.1 Augmentation d'un bon de commande à la firme IPR 360 inc.;

- 12.2 Résolution de contrôle intérimaire – Capacité des infrastructures municipales;

- 12.3 Appel d'offres public - A-106-INF-24-P - Travaux de réhabilitation environnementale du 1082, rue Champlain;

13. Sécurité publique

13.1 Bilan annuel de la sixième année du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie (2^e génération);

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

14.2.1 UC-2024-5014 Immeuble situé sur la rue Anatole-Touchette, lot 6 551 184 du cadastre du Québec;

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2024-5029 Immeuble situé au 866, rue Saint-Pierre - Autoriser la construction d'une nouvelle habitation multifamiliale de 50 logements et l'aménagement du terrain;
- 2) PIA-2024-5008 Immeuble situé au 590, chemin du Grand-Bernier Nord - Autoriser la reconstruction d'un bâtiment trifamilial;
- 3) PIA-2024-5021 Immeuble situé au 75, rue Geoffrion - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale et les aménagements de terrain;
- 4) PIA-2024-5025 Immeuble situé au 239, rue Champlain - Autoriser le remplacement du revêtement de la galerie et des marches;
- 5) PIA-2024-5028 Immeuble situé au 190, 7^e Avenue - Autoriser la reconstruction d'un balcon en cour avant;

14.4 Avis de motion du projet et adoption des règlements suivants :

14.4.1 Règlement 2270

Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- Prohiber l'abattage d'un arbre d'un diamètre à hauteur de poitrine de 10 cm ou plus aux fins de dégager l'espace requis pour l'érection d'une construction dans l'espace compris entre la ligne arrière du terrain et une ligne imaginaire parallèle à celle-ci mesurée à une distance, de 60 mètres dans la zone H-2721, et de 25 mètres dans la zone H-2787;
- Prohiber l'abattage d'un arbre d'un diamètre à hauteur de poitrine de 10 cm ou plus aux fins de dégager l'espace requis pour l'érection d'une construction dans les zones dont l'affectation principale est du groupe commerce et service (C);
- Prohiber tout remblai sur le tronc d'un arbre ainsi que dans la zone de protection lors de travaux et d'autres actions susceptibles de causer des dommages aux arbres;
- Corriger certaines dispositions relatives à la plantation, l'entretien et l'abattage d'arbres, dont les rendre applicables à un boisé d'intérêt et à un milieu humide d'intérêt.

La zone H-2721 est située sur la rue des Trembles, du côté nord, entre l'avenue des Pins et le boulevard Saint-Luc.

La zone H-2787 est située sur la rue Sainte-Thérèse entre les rues des Peupliers et Lapalme.

14.5 Adoption du premier projet et adoption des règlements suivants :

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

- 14.9.1 PPCMOI-2019-4610 Immeuble situé au Lots 6 253 865 et 6 253 866 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 50 logements ;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d’approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d’autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.11.1 ZAP-2024-5049 Immeuble situé au
30, chemin du Coteau-de-Trèfle Sud,
lot 3 626 712 du cadastre du Québec;

14.11.2 ZAP-2022-5271 Immeuble situé au
216, boulevard Croisetière Nord,
lot 3 978 343 du cadastre du Québec;

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d’urbanisme :

- - - -

15. Transport et mobilité urbaine

15.1 Modification de l’horaire de la ligne 96 du service du transport collectif interurbain;

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2282

« Règlement autorisant des travaux de rénovation pour l’Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, décrétant une dépense n’excédant pas 3 061 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.2 Règlement n° 2288

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2256

« Règlement modifiant le Plan d’urbanisme n° 0650 et ses amendements, dans le but :

- De remplacer l’annexe « C » de ce règlement, constituant le « Programme particulier d’urbanisme du Vieux-Saint-Jean et du Vieux-Iberville », par le « Plan particulier d’urbanisme (PPU) du centre-ville »;
- D’agrandir le territoire d’application du PPU et de remplacer la carte 11 « Périmètre du programme particulier d’urbanisme (PPU) »

17.2 Règlement n° 2281

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but d'augmenter les montants des amendes pour une infraction relative à l'abattage d'arbres, conformément à l'article 233.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* »

17.3 Règlement n° 2271

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de réviser la délimitation des zones C 1057 et C-1058, définir de nouvelles normes concernant le nombre d'étages et la hauteur des bâtiments dans ces zones, ainsi que de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone C 1058 et de définir les normes s'y rattachant.

Les zones C-1057 et C-1058 sont situées au sud de la rue MacDonald, entre la rue Champlain et le boulevard du Séminaire Nord. »

17.4 Règlement n° 2279

« Règlement autorisant des travaux d'urbanisation d'une portion du boulevard Saint-Luc, décrétant une dépense de 17 998 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.5 Règlement n° 2284

« Règlement abrogeant le règlement n° 2037 autorisant la réalisation de travaux de stabilisation de talus près de la rivière L'Acadie et le ruisseau des Noyers, décrétant une dépense de 371 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.6 Règlement n° 2285

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 16 janvier 2024 et procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 février 2024;
- 18.2 Liste des personnes embauchées hors conseil – janvier 2024;
- 18.3 Procès-verbal de correction : CM-20240227-6.4;
- 18.4 Registre cumulatif des achats mensuels – Février.

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance